

GUIDE DES DONS PLANIFIÉS

Découvrez une façon simple et ingénieuse de
SOUTENIR LE GÉNIE DE DEMAIN



**FONDATION
DE POLYTECHNIQUE**





LA FONDATION DE POLYTECHNIQUE

CRÉÉE EN 1973, LA FONDATION EST UN ORGANISME SANS BUT LUCRATIF DOTÉ DE SA PROPRE ENTITÉ JURIDIQUE. ELLE RELÈVE D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DE DIPLÔMÉS, DE MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES ET DE REPRÉSENTANTS DE LA DIRECTION DE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL.

La Fondation de Polytechnique a pour mission d'oeuvrer au rayonnement et au développement de Polytechnique Montréal, comme université d'excellence internationale en génie.

À cette fin, elle initie et entretient des relations durables avec les donateurs et mécènes pour atteindre les objectifs philanthropiques d'appui au positionnement et à l'essor de Polytechnique Montréal.

Faire bourdonner le génie de demain avec nous, c'est :

- Soutenir l'excellence de la relève en génie
- Innover et soutenir la recherche de pointe
- Encourager le génie au féminin
- Alimenter la fibre entrepreneuriale de nos étudiant(e)s
- Propulser nos étudiant(e)s sur la scène internationale
- Avoir un impact sur notre société !

FONDATION
DE POLYTECHNIQUE



POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Fondé en 1873, Polytechnique Montréal est l'un des plus importants établissements d'enseignement et de recherche en génie au Canada et demeure le premier au Québec quant au nombre de ses étudiants aux cycles supérieurs et à l'ampleur de ses activités de recherche.

Avec plus de 49 000 diplômés depuis sa création, Polytechnique Montréal :

- dispense une formation universitaire de qualité en ingénierie à tous les cycles en mettant l'accent sur les valeurs humaines ;
- réalise des recherches de pointe de calibre international qui sont à la base de la formation à la maîtrise et au doctorat et qui tiennent compte des besoins du milieu industriel et de la société ;
- crée un rayonnement intellectuel et social concrétisé par des interactions avec les milieux externes autant au pays qu'à l'étranger.

L'INSTITUTION OFFRE ANNUELLEMENT PLUS DE 120 PROGRAMMES, COMPTE QUELQUE 260 PROFESSEURS ET ACCUEILLE 8 300 ÉTUDIANTS, DONT PLUS DE 2 150 AUX CYCLES SUPÉRIEURS. LA POPULATION ÉTUDIANTE EST COMPOSÉE DE 28 % DE FEMMES. POLYTECHNIQUE MONTRÉAL DÉCERNE CHAQUE ANNÉE 1 600 DIPLÔMES. SON BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVE À PLUS DE 210 M\$, DONT UN BUDGET DE RECHERCHE DE PLUS DE 75 M\$.



DONNER À LA FONDATION DE POLYTECHNIQUE POUR CONTRIBUER À UN AVENIR DE GÉNIE

En rédigeant leurs volontés, de nombreux donateurs consentent un don à la Fondation de Polytechnique après s'être assurés du bien-être de leurs proches. Y avez-vous déjà pensé?

PARMI TOUTES LES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES DE GÉNIE, POLYTECHNIQUE MONTRÉAL SE DÉMARQUE PAR SON DÉVOUEMENT À CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À L'ÉCLOSION DE TOUS LES TALENTS SCIENTIFIQUES. VOTRE DON À LA FONDATION AURA UN IMPACT RÉEL, DIRECT ET DURABLE SUR L'AVENIR DE NOS FUTURS INGÉNIEURS ET SUR LES TRAVAUX DE NOS PROFESSEURS-CHERCHEURS.

UN PROGRAMME DE BOURSES POUR TOUS LES TALENTS

Grâce au programme de bourses, nos étudiants se voient soutenus et récompensés pour l'excellence académique, mais aussi pour leur engagement sociétal et leur persévérance. Certaines bourses favorisent quant à elles la mobilité internationale ou permettent aux étudiants de mener à bien des projets entrepreneuriaux prometteurs.

La formation d'ingénieur dispensée à Polytechnique est exigeante et le programme de bourses de la Fondation est un élément clé dans la réussite des étudiants. Cette reconnaissance les encourage à aller au bout de leur rêve tout en développant leurs talents, leurs compétences techniques et leur leadership pour devenir des ingénieurs qui feront notre fierté.

DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES QUI ONT UN IMPACT MAJEUR SUR NOTRE SOCIÉTÉ

Polytechnique Montréal est considéré comme un chef de file en recherche : plus du quart de la recherche universitaire en génie au Québec s'y effectue. La vision de Polytechnique est d'être un établissement reconnu pour ses recherches innovantes et pour son impact sur la société. Les pôles d'excellence mis de l'avant sont l'aérospatiale et les transports, le multimédia, l'informatique et les télécommunications, ainsi que la science et le génie du vivant. Les professeurs exécutant de la recherche sont reconnus à l'échelle internationale pour la qualité de leurs travaux et de leurs activités de développement. Polytechnique Montréal encourage les synergies entre les recherches fondamentales et appliquées et cultive l'esprit d'innovation.



UNE VIE ÉTUDIANTE FOISSONNANTE

La Fondation de Polytechnique contribue aussi à déployer, sur le campus, les conditions favorables pour permettre aux étudiants d’approfondir leurs connaissances et d’exercer leur passion en s’engageant concrètement dans une panoplie d’activités, de comités et d’associations qui bénéficient du soutien des donateurs.

Les sociétés techniques permettent aux passionnés de toutes les spécialités de génie de créer et de réaliser des projets techniques remarquables en vue de représenter Polytechnique Montréal dans des compétitions universitaires d’envergure internationale.

L'ENTREPRENEURIAT TECHNOLOGIQUE COMME MOTEUR D'INNOVATION

Parce qu’il rend propice la création de futures entreprises technologiques innovantes et offre à nos étudiants des compétences utiles dans tous les domaines, le développement de la fibre entrepreneuriale dans la communauté étudiante fait aussi partie des priorités de Polytechnique. Son centre d’entrepreneuriat contribue notamment au démarrage d’entreprises en offrant des ateliers, des conférences et du mentorat aux participants, pour les aider à concrétiser leur modèle d’affaires. Les étudiants peuvent aussi créer et optimiser leurs prototypes en profitant de laboratoires ou des équipements de pointe mis à leur disposition au PolyFab Normand-Brais.

Une voiture solaire, une formule SAE monoplace entièrement électrique, un nanosatellite, un véhicule tout-terrain, un sous-marin à propulsion humaine, un pont d’acier, un canoë de béton, une fusée et un véhicule multirotor autonome font partie des réalisations étudiantes annuelles qui font la fierté de Polytechnique Montréal et de ses diplômés, ici et ailleurs.



LES DONS PLANIFIÉS POUR REGARDER L'AVENIR AVEC CONFIANCE

Quelles que soient vos motivations, faire un don planifié à la Fondation de Polytechnique est un acte généreux qui permet de faire une réelle différence autour de vous. En parler avec vos proches est un beau moyen de leur partager et de leur transmettre vos valeurs.

CHAQUE ANNÉE, PLUSIEURS PERSONNES DÉCIDENT DE SOUTENIR LA FORMATION DES INGÉNIEURS DE DEMAIN EN PLANIFIANT UN DON EN FAVEUR DE LA FONDATION DE POLYTECHNIQUE. TOUS NOS DONATEURS ONT EN COMMUN DE VOULOIR CONTRIBUER À LEUR FAÇON À NOTRE AVENIR COLLECTIF, UN AVENIR DE GÉNIE!

DONNER À LA FONDATION POUR PRÉPARER LA RELÈVE EN GÉNIE

Certains ingénieurs protègent notre milieu de vie en misant sur les énergies renouvelables ; d'autres tracent la route des communications et des transports du futur, façonnent les infrastructures ou créent les avancées technologiques qui révolutionneront le secteur de la santé. Quelle que soit leur spécialité de génie, les ingénieurs sont actifs dans tous les domaines qui constituent le cadre de notre quotidien. Ils façonnent notre environnement d'aujourd'hui et de demain.

Leurs idées, leurs connaissances et leurs expertises aident à bâtir un monde meilleur, en transformant nos façons de faire et nos modes de vie. Investir durablement dans la formation de nos ingénieurs contribue non seulement à l'avancement de la société, mais en est aussi le fondement.

PRENDRE SOIN DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Faire un don planifié signifie poser un geste pour l'avenir, puisque bien qu'il soit pensé et programmé aujourd'hui, il se concrétisera dans le futur.

L'idée d'un don planifié naît généralement au moment d'une réflexion de planification financière, fiscale ou successorale, que l'on peut entreprendre à différentes étapes de notre vie, et ce quel que soit notre âge.

QUEL HÉRITAGE VEUT-ON LAISSER ?

Quand vient le temps de faire une planification financière ou de prendre des dispositions testamentaires, nos choix de vie personnels et le bien-être de notre entourage sont bien sûr des éléments déterminants à prendre en considération. Plusieurs en profitent aussi pour s'interroger plus largement sur l'héritage qu'ils souhaitent laisser aux générations futures. **Accorder une place à la Fondation de Polytechnique dans ses dispositions financières ou testamentaires est un projet qui se bâtit autour de valeurs personnelles et familiales les plus profondes.**

AVOIR UN IMPACT CONCRET AUJOURD'HUI POUR AIDER LES GÉNÉRATIONS DE DEMAIN

Le choix de la Fondation de Polytechnique s'impose à plusieurs car il permet de pouvoir rêver d'un monde meilleur, bâti des mains d'une génération d'ingénieurs innovateurs, entrepreneurs et citoyens d'un monde responsable.

Ce choix peut aussi être celui d'ingénieurs diplômés de Polytechnique, au cours d'un cheminement personnel ou au terme d'un bilan professionnel, qui souhaitent exprimer leur reconnaissance à leur *alma mater*.

La fierté de faire partie de la grande communauté des amis de Polytechnique Montréal ou le solide sentiment d'appartenance des diplômés qui s'est développé tout au long de leur parcours universitaire, contribue largement à cette volonté commune de redonner à Polytechnique Montréal.

UN DON QUI IRA LOIN

Par son caractère différé, le don planifié a un impact direct sur la pérennité des orientations de Polytechnique Montréal. Plus que tout autre don, il lui permet de planifier sa vision à long terme.

De plus, l'administration des dons planifiés nécessite moins de ressources que la mise en œuvre de collectes de fonds périodiques. Le don s'en trouve donc maximisé et son impact multiplié.

Les impacts financiers et fiscaux d'un don planifié varient en fonction de sa forme et de la situation personnelle du donateur. Ils peuvent être conséquents et présenter des avantages significatifs tant pour le donateur, de son vivant, que pour sa succession.

Pour des choix éclairés, il importe de prendre en compte l'ensemble de votre réalité financière et familiale et de vos objectifs. Ainsi, nous vous recommandons de consulter l'avis d'un professionnel pour concrétiser votre engagement (expert-comptable, notaire, conseiller fiscal ou planificateur financier).



L'HISTOIRE DE CÉCILE ET DONALD LAPLANTE

Diplômé en 1952

CÉCILE ET DONALD LAPLANTE ONT QUITTÉS, MAIS ILS DÉSIRAIENT PERPÉTUER LEURS VALEURS ET SURTOUT FAIRE UN LEGS TESTAMENTAIRE À L'ALMA MATER DE DONALD, POLYTECHNIQUE MONTRÉAL. LEUR DON EXEMPLAIRE A PERMIS LA CRÉATION D'UN FONDS CAPITALISÉ, QUI GÉNÈRE DES BOURSES POUR PROMOUVOIR LE GÉNIE AU FÉMININ DE FAÇON PÉRENNE, ET D'UN DEUXIÈME FONDS VISANT À SOUTENIR DES PROJETS NOVATEURS EN GÉNIE CIVIL.



LE DON D'ASSURANCE VIE

Le don au moyen d'une assurance vie garantit un don important pour l'avenir, avec un minimum d'investissement pour le donateur. Il existe différents modèles de don d'assurance vie qui ont tous des attributs fiscaux qui leur sont propres. Le choix des modalités d'un don d'assurance vie dépend de vos objectifs, de votre âge et de votre situation familiale.

LA CESSION D'UNE POLICE EXISTANTE À LA FONDATION DE POLYTECHNIQUE

Si la protection offerte par une police d'assurance vie n'est plus nécessaire, il est possible d'en céder la propriété à la Fondation, tout en continuant à payer les primes, s'il y a lieu.

Le donateur bénéficie d'un reçu fiscal pour la juste valeur marchande de la police lors du transfert. Un reçu sera aussi émis pour le paiement des primes annuelles, s'il continue à les payer. Comme le donateur profite des avantages fiscaux de son vivant, il n'y en a pas lors du décès.

Illustration de l'impact de ce don

Hypothèse : Un donateur de 65 ans possédant une police d'assurance vie, dont le capital au décès s'établit à 50 000 \$, décide de la céder à la Fondation de son vivant.

Capital décès (a)	50 000 \$
Valeur de rachat (b)	13 750 \$
Coût de base rajusté (c)	5 000 \$
Impôt à payer (d) = $53,31\% \times (b-c)$	4 665 \$
Valeur marchande de la police / reçu pour don (e)	26 250 \$
Crédit d'impôt pour don (f) = $53,31\% \times e$	13 994 \$
Crédit d'impôt net (f-d)	9 329 \$

L'ACHAT D'UNE NOUVELLE POLICE EN FAVEUR DE LA FONDATION

Il est également possible de souscrire une police d'assurance vie pour la céder à la Fondation de Polytechnique. Ceci est avantageux pour faire un don important avec des ressources modestes. Pour cela, il est conseillé de répartir les primes sur une période de temps limitée (trois, cinq, sept ou dix ans).

Chaque prime annuelle payée donne droit à un reçu fiscal pour don. Comme le donateur reçoit des avantages fiscaux de son vivant, il n'y en a pas lors du décès.

Illustration de l'impact de ce don

Hypothèse : Un donateur et sa conjointe âgés de 50 ans, non-fumeurs, en bonne santé et assurables, décident d'acquérir une nouvelle police pour en faire don à la Fondation. La police d'assurance vie avec capital décès est de 450 000 \$ payable sur une période de 10 ans avec une prime annuelle de 10 700 \$.

Valeur du don	450 000 \$
Don annuel (coût de la prime)	10 700 \$
Crédit d'impôt pour don ($53,31\% \times 10\ 700\ \$$)	5 704 \$
Coût annuel du don	4 996 \$
Coût total du don ($4\ 996\ \$ \times 10\ \text{ans}$)	49 960 \$

LE DON PLANIFIÉ PRÉSENTE L'AVANTAGE DE PERMETTRE AU DONATEUR DE CONTINUER À JOUIR PLEINEMENT DE SES BIENS, TOUT EN AYANT UN IMPACT DÉCISIF POUR POLYTECHNIQUE À LONG TERME. LA FORME LA PLUS FRÉQUENTE DE DON PLANIFIÉ EST LE LEGS TESTAMENTAIRE. IL PEUT AUSSI S'AGIR D'UN DON D'ASSURANCE VIE.

LA DÉSIGNATION DE LA FONDATION COMME BÉNÉFICIAIRE DU CAPITAL DÉCÈS

Il est aussi possible de désigner la Fondation comme bénéficiaire, en tout ou en partie, d'une police d'assurance vie. La Fondation peut même être désignée comme deuxième ou troisième bénéficiaire : en cas de décès du premier bénéficiaire avant le propriétaire de la police, le capital décès viendra soutenir la Fondation de Polytechnique.

Comme pour le legs testamentaire, le reçu fiscal sera émis au décès pour le montant du capital remis à la Fondation.

Illustration de l'impact de ce don

Hypothèse : Un donateur et sa conjointe ont une police d'assurance dont le capital décès est de 300 000 \$ et la prime annuelle payable sur une période de 10 ans est de 5 200 \$. La prime totale payée est de 52 000 \$. Au décès du dernier conjoint, un don de 300 000 \$ est remis à la Fondation.

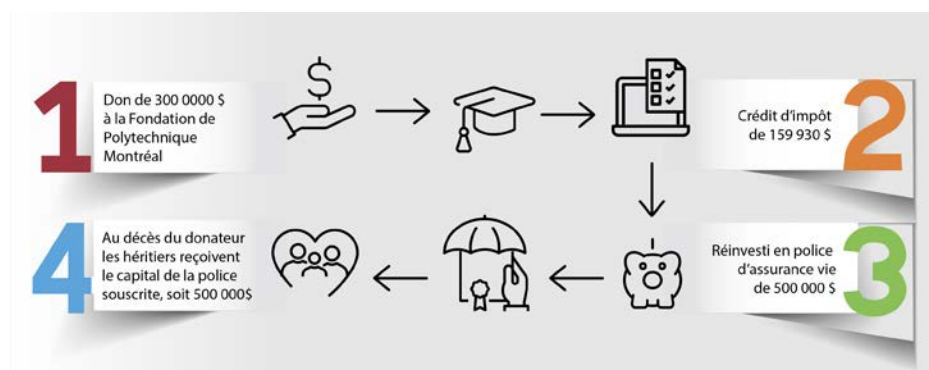
Coût des primes (5 200\$ x 10)	52 000 \$
Crédit d'impôt du vivant du donateur	0 \$
Don au décès	300 000 \$
Crédit d'impôt au décès (53,31 % x 300 000 \$)	159 930 \$

L'UTILISATION DE L'ASSURANCE VIE POUR PROTÉGER VOS HÉRITIERS

De votre vivant, vous faites un don majeur à la Fondation de Polytechnique. La Fondation vous témoigne sa reconnaissance et vous prenez toute la mesure de l'impact réel de votre contribution. Vous bénéficiez d'un crédit pour don qui vous permet de payer moins d'impôt. Vous réinvestissez cette économie pour souscrire une police d'assurance vie dotée d'un capital décès égal ou supérieur à ce don. À votre décès, vos héritiers recevront ce capital décès en remplacement de la valeur de la somme donnée de votre vivant à la Fondation de Polytechnique, dont ils ne sont donc pas privés.

Illustration de l'impact de ce don

Hypothèse : Un donateur et sa conjointe ont tous les deux 60 ans. Ils sont non-fumeurs et assurables.



Aux fins de simplification, les illustrations proposées dans cette double-page ne tiennent pas compte de la première tranche de don de 200 \$, qui est assujettie à un taux d'imposition moindre (à noter que les seuils des paliers d'imposition sont indexés annuellement). De plus, il est fixé comme hypothèse que le donateur ou la succession, selon le cas, a un revenu imposé au taux de 53,31 % et que le total des dons se qualifie au taux de crédit d'impôt combiné (fédéral et provincial) de 53,31 %, en vigueur en 2018.

L'HISTOIRE DE JEAN-FRANÇOIS LÉVESQUE

Diplômé en 2006

JEAN-FRANÇOIS ACCUMULAIT LES PROJETS LORSQU'IL ÉTAIT AU BACCALURÉAT EN GÉNIE INFORMATIQUE À POLYTECHNIQUE MONTRÉAL. C'EST À TRAVERS SON ENGAGEMENT DANS LA VIE ÉTUDIANTE QU'IL A RENCONTRÉ BENJAMIN ET RÉMI, QUI DEVIENDRONT QUELQUES ANNÉES PLUS TARD SES ASSOCIÉS DANS L'ENTREPRISE FIBRENOIRE. LE SUCCÈS A ÉTÉ TEL QUE JEAN-FRANÇOIS ET SES PARTENAIRES D'AFFAIRES ONT DÉCIDÉ DE PENSER DÈS MAINTENANT À UNE FAÇON DE REDONNER À LEUR ALMA MATER. ILS ONT CHOISI LE DON D'ASSURANCE VIE, QUI PERMETTRA DE CRÉER, À LEUR DÉCÈS, LE FONDS DES FONDATEURS DE FIBRENOIRE, GRÂCE AUQUEL DES BOURSES SERONT REMISES AUX ÉTUDIANTS AYANT DES PROJETS DE DÉMARRAGE D'ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES.



L'HISTOIRE DE BERNARD LAMARRE Diplômé en 1952

BERNARD LAMARRE, DIPLÔMÉ EN GÉNIE CIVIL DE POLYTECHNIQUE EN 1952, EST CONSIDÉRÉ COMME L'UN DES GRANDS BÂTISSEURS DU QUÉBEC INDUSTRIEL MODERNE ET UN PIONNIER DU GÉNIE QUÉBÉCOIS. IL A TOUJOURS ÉTÉ PRÈS DES ÉTUDIANTS ET CONVAINCU DE L'IMPORTANCE DE FORMER UNE RELÈVE TALENTUEUSE ET OUVERTE À DES CHAMPS D'INTÉRÊT DIVERSIFIÉS. À LA SUITE DE SON DÉCÈS EN 2016, SA FAMILLE A TENU À HONORER SA MÉMOIRE EN POURSUIVANT SA VISION PAR LA CRÉATION D'UN FONDS CAPITALISÉ VOUÉ À LA REMISE DES BOURSES PRESTIGE DE LA FAMILLE BERNARD-LAMARRE, QUI RECONNAISSENT LE PARCOURS D'UN ÉTUDIANT DONT LES RÉSULTATS ACADÉMIQUES ET L'ENGAGEMENT EXTRA-SCOLAIRE SONT EXEMPLAIRES.

LE LEGS TESTAMENTAIRE

Le legs testamentaire est l'une des façons les plus simples et les plus accessibles de planifier un don et peut être modifié à tout moment en fonction de l'évolution de sa situation personnelle et de celle de ses proches.

De nombreux choix sont possibles :

- Consentir à la Fondation de Polytechnique un montant précis ou un bien déterminé (legs particulier) ;
- Léguer à la Fondation de Polytechnique la totalité ou un pourcentage de ce qui reste après le paiement des dettes et des legs particuliers (legs résiduaire) ;
- Léguer à la Fondation de Polytechnique la totalité des biens, parfois divisée entre plusieurs bénéficiaires (legs universel) ;
- Prévoir une clause de décès simultané qui prévoit avantager la Fondation de Polytechnique si tous les bénéficiaires meurent en même temps ;
- Désigner la Fondation de Polytechnique bénéficiaire subsidiaire en cas de décès du premier bénéficiaire ;
- Désigner la Fondation de Polytechnique bénéficiaire d'un régime d'épargne-retraite, d'une caisse de retraite ou d'une police d'assurance vie.

À la suite du décès, toutes ces formes de legs donnent droit à un reçu fiscal qui peut être utilisé lors de la déclaration des revenus du défunt. Les avantages fiscaux découlant d'un don par testament peuvent réduire de façon considérable les impôts à payer par la succession.

LA PÉRENNISATION D'UN DON GRÂCE AU FONDS DE DOTATION

Le donateur peut décider que le capital cédé à titre de don soit capitalisé en totalité grâce à un fonds de dotation dont seuls les revenus de placement générés annuellement seront utilisés, garantissant ainsi un soutien éternel à Polytechnique. À noter que le montant minimal pour permettre la création d'un fonds de dotation est de 75 000 \$.

Le donateur est libre de choisir lui-même le nom du fonds, par exemple pour honorer et immortaliser un patronyme ou pour perpétuer la mémoire d'un être cher.

BÂTISSONS ENSEMBLE DES RELATIONS DURABLES

LA FONDATION DE POLYTECHNIQUE EST À L'ÉCOUTE DE LA DIFFÉRENCE RÉELLE QUE SES DONATEURS VEULENT FAIRE POUR POLYTECHNIQUE, SES ÉTUDIANTS ET SES PROFESSEURS-CHERCHEURS. TOUT COMME LES DONS IMMÉDIATS, LES DONS PLANIFIÉS PEUVENT ÊTRE DÉSIGNÉS À UNE CAUSE SPÉCIFIQUE, SI LE DONATEUR EN EXPRIME LA VOLONTÉ.

La Fondation de Polytechnique s'engage à respecter scrupuleusement les volontés de ses donateurs, qu'elles lui parviennent aujourd'hui ou dans de nombreuses années.

Elle garantit aussi une gestion saine et responsable des fonds que ses donateurs lui confient, sur laquelle repose la solide réputation qu'elle a su bâtir depuis maintenant près de 50 ans.

PARTAGEZ-NOUS VOS PROJETS PHILANTHROPIQUES!

Que l'idée d'un don planifié vous effleure l'esprit, que votre projet philanthropique soit déjà bien amorcé ou que vous ayez déjà entrepris des démarches fiscales en faveur de la Fondation de Polytechnique, faites-le nous savoir ! Notre rôle est de vous accompagner et de vous faire découvrir les grandes priorités de Polytechnique ainsi que toutes les avenues possibles pour contribuer à son développement. En tissant des liens avec vous, nous aurons aussi la chance de mieux vous connaître et d'accorder à votre geste toute la reconnaissance qu'il mérite, dès aujourd'hui.

FAITES PARTIE DU CERCLE DES BÂTISSERS DE DEMAIN

Au moment où nous apprendrons que vous avez planifié un don en faveur de la Fondation de Polytechnique, nous vous accueillerons au sein du Cercle des Bâisseurs de demain.

La Fondation de Polytechnique a mis en place ce programme pour reconnaître spécifiquement les donateurs lui ayant fait part d'un don planifié. Il lui permet de tisser des liens tout particuliers avec les donateurs et de maintenir des relations étroites avec eux.

Que ce soit pour les tenir informés des innovations développées à Polytechnique, leur donner la mesure de la vie étudiante foisonnante ou leur permettre de découvrir un projet d'ingénierie québécois majeur, la Fondation offre aux Bâisseurs de demain des occasions de rencontres privilégiées pour parler d'un sujet qui nous passionne, le génie.

La Fondation de Polytechnique s'engage à faire connaître ses Bâisseurs de demain à la communauté, dans le but de leur exprimer sa reconnaissance et d'inspirer d'autres futurs donateurs.

À noter qu'un don planifié peut aussi se faire de façon parfaitement anonyme, si le donateur en manifeste le désir.

Au plaisir de vous accompagner dans votre projet de don planifié!



MERCI DE VOIR PLUS LOIN POUR UN AVENIR DE GÉNIE! C'EST PAR CES SIMPLES MOTS QUE NOUS VOUS EXPRIMONS NOTRE PROFONDE GRATITUDE. VOTRE CONTRIBUTION EST ESSENTIELLE ET REND POSSIBLE LA RÉALISATION DE PROJETS NOVATEURS QUI SONT DES MOTEURS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA COMMUNAUTÉ DE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL ET POUR NOTRE SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE. NOTRE RECONNAISSANCE TÉMOIGNE DE L'APPRÉCIATION DE TOUS LES GESTES DE NOS DONATEURS QUI SOUTIENNENT DES PROJETS DE RECHERCHE, D'ENSEIGNEMENT OU DE VIE ÉTUDIANTE, CE QUI PARTICIPE AU RAYONNEMENT DU GÉNIE QUÉBÉCOIS ET DE NOTRE INSTITUTION. VOTRE DON NOUS PERMET DE NOUS DÉPASSER ET DE FAIRE BOURDONNER LE GÉNIE DE DEMAIN. VOILÀ POURQUOI NOUS NE VOUS DIRONS JAMAIS ASSEZ...**MERCI D'ÊTRE AVEC NOUS!**

www.fondation.polymtl.ca

**FONDATION
DE POLYTECHNIQUE**



BUREAUX : 405, AV. OGILVY, SUITE 101, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3N 1M3
ADRESSE POSTALE : C.P. 6079, SUCC. CENTRE-VILLE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3A7
COURRIEL : FONDATION@POLYMTL.CA, TÉLÉPHONE : 514 340-5959